



PHI-127 – Introduction à la philosophie (3 cr.)

**Plan de cours – Hiver 2019
Mardi, 16h00 à 1850, local A4-377**

Enseignant : **Vincent-Pierre Martineau**
Téléphone : **819 564-6350, poste 4360**
Courriel : **v-p.martineau@usherbrooke.ca**

OBJECTIF

Comprendre la réalité et la nécessité de la philosophie, dans une perspective historique générale, connectée au présent.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1) Situer quelques grands penseurs de la tradition philosophique occidentale dans leur contexte historique.
- 2) Situer quelques grands courants philosophiques dans leur contexte historique.
- 3) Apprécier la pertinence actuelle de certaines grandes questions philosophiques qui ont façonné l'histoire de la philosophie occidentale.
- 4) Apprécier la contribution de certains grands penseurs de la tradition philosophique à l'histoire de la philosophie occidentale.
- 5) Situer une œuvre de la tradition philosophique dans son contexte historique.
- 6) Apprécier la valeur historique et la contribution d'une œuvre de la tradition philosophique à l'histoire de la philosophie occidentale.

CONTENU

Présentations des grandes doctrines philosophiques, des Grecs présocratiques aux auteurs du 20^e siècle, en situant chacune des doctrines dans son monde ambiant, lui-même caractérisé par rapport au nôtre, afin d'y avoir une interrogation vivante et un éternel présent.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
8 janvier 2019	Introduction – Qu'est-ce que la philosophie?
15 janvier 2019	Antiquité - La naissance de la philosophie - Des "présocratiques" à Socrate
22 janvier 2019	Antiquité - La naissance de la philosophie - Platon et Aristote
29 janvier 2019	Antiquité - La période hellénistique et période impériale - Zénon et Épicure
5 février 2019	Le moyen-âge - Dun Scot et d'Aquin
12 février 2019	La renaissance - Érasme et Montaigne
19 février 2019	La modernité - Descartes, Spinoza et Leibniz

26 février 2019	Examen de mi-session (35%)
5 mars 2019	Semaine de relâche
12 mars 2019	La modernité - Hobbes, Locke et Hume
19 mars 2019	Le siècle des lumières - Voltaire et Rousseau
26 mars 2019	Le siècle des lumières - Kant
2 avril 2019	Le XIX ^e siècle - Hegel et Marx
9 avril 2019	Remise du résumé (30%) La philosophie continentale - La phénoménologie et l'existentialisme
16 avril 2019	La philosophie analytique - La logique et la philosophie du langage
23 avril 2019	Examen de fin de session (35%)

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- 1- Deux examens valant chacun pour 35% de la note finale. Les examens sont composés de questions à développement portant sur la matière vue en classe et les textes à lire en devoir.

Critères d'évaluation

- 90% - Justesse et complétude de la réponse. Clarté de la réponse (structure et formulations).
- 10% - Langue

- 2- Résumé d'un texte classique de la tradition philosophique occidentale accompagné d'une appréciation de ce texte valant pour 30% de la note finale. Les consignes précises pour la rédaction du résumé seront présentées au cinquième cours, soit le 5 février.

Critères d'évaluation

- 60% - Qualité du résumé.
Justesse et complétude du résumé. Clarté du résumé (structure et formulations).
- 30% - Appréciation de l'oeuvre.
Justesse et complétude de l'appréciation. Clarté de l'appréciation (structure et formulations). Originalité.
- 10% - Langue

MATÉRIEL REQUIS (S'IL Y A LIEU)

Les textes à lire ou les liens vers les textes à lire seront déposés sur Moodle.

BIBLIOGRAPHIE

La présente bibliographie présente quelques ouvrages d'introduction pour les différentes périodes historiques et courants philosophiques qui seront étudiés en classe. Des références plus spécifiques et d'autres suggestions de lectures vous seront présentées en classe.

- Bouveresse-Quilliot, Renée. 1998. *L'empirisme anglais. Locke, Berkeley, Hume*. Collection que sais-je. Paris : Presse Universitaires de France.
- Canto-Sperber, Monique (dir.) 1997. *Philosophie Grecque*. Paris : PUF
- Colette, Jacques. 2007 *L'existentialisme*. Collection Que sais-je? Paris : Presse Universitaires de France.
- De Libera, Alain. 2004. *Philosophie médiévale*, Collection Quadrige Manuels. Paris : Presses universitaires de France.
- Garin, Eugenio. 2003. *L'éducation de l'homme moderne : 1400-1600*. Colection Pluriel. Paris : Hachette.
- Hadot, Pierre. 1995. *Qu'est-ce que la philosophie antique?* Coll. Folio-Essai. Paris : Gallimard.
- Leclercq, Bruno. 2008. *Introduction à la philosophie analytique. La logique comme méthode*. Collection Le point philosophique. Bruxelles : De Boeck.
- Liotard, Jean-François. 1999. *La phénoménologie* Collection Que sais-je? Paris : Presse Universitaires de France.
- Parain, Brice et Belaval, Yvon (dir.). 1974. *Histoire de la philosophie I, II et III*. Collection Folio essais. Paris : Gallimard.
- Picotte, Jean-Marc. 2005. *Les grands penseurs du monde occidental : l'éthique et la politique de Platon à nos jours*. Québec : Fides
- Rodis-Lewis, Geneviève. 1997. *Descartes et le rationalisme classique*. Collection Que sais-je? Paris : Presses Universitaires de France.
- Todorov, Tzvetan. 2007. *L'esprit des lumières*. Collection Biblio essais. Paris : Le livre de poche

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.